

## Titre “Une gouvernance fondée sur la gestion des connaissances”

### [Résumé](#)

### [Description du modèle](#)

### [Argumentation démontrant de quelle façon le modèle répond aux critères d'évaluation](#)

### [Références](#)

## Résumé

Le remodelage de la gouvernance proposé ici part d'un constat : il ne peut y avoir de gouvernance efficace d'une collectivité tant que l'objectif à atteindre par cette collectivité n'est pas fixé. Tant que l'humanité n'aura pas clarifié sa priorité éthique, elle restera en partie ingouvernable, quelles que soient les « recettes » de gouvernance proposées. L'imprécision du cahier des charges du présent concours est un parfait reflet de l'imprécision qui caractérise de nos jours le cap éthique de l'humanité.

Notre première recommandation est d'approfondir la question préalable à tout projet de gouvernance de l'humanité : qu'est-ce qui compte vraiment pour cette humanité ?

Quant au choix du mode de gouvernance lui-même, nous postulons que la meilleure gouvernance est celle qui aboutit aux meilleures décisions, c'est-à-dire celles fondées sur les meilleurs arguments disponibles. Nous plaignons pour une gouvernance fondée le plus possible sur la technique du consentement, par la gestion des connaissances, et le moins possible sur la technique du scrutin.

Il existe deux limites à une prise de décision fondée sur la gestion des connaissances : les conflits de valeurs, insolubles par l'argumentation, et les zones d'indétermination des connaissances. Les conflits de valeurs seront notoirement réduits en suivant notre première recommandation d'approfondir la priorité éthique de l'humanité. Quant à l'indétermination des connaissances, tout l'enjeu d'une gouvernance par consentement est d'élaborer un dispositif d'arbitrage capable de trancher la valeur relative des arguments sollicités dans une prise de décision.

Au-delà de la clarification de l'éthique et du choix du mode de gouvernance reste une composante essentielle et aujourd'hui absente des propositions faites en matière de gouvernance : la compréhension de l'illusion de l'ego. Cette ancienne découverte scientifique, qui reste largement méconnue, permet de résoudre de nombreux problèmes de gouvernance, dont la corruption, l'égoïsme et le court-termisme des décideurs.

Un tel mode de gouvernance fondé sur la gestion des connaissances plutôt que sur le scrutin est-il toujours « démocratique » ? Ne comporte-t-il pas le risque d'exclure les humains de la prise de décision, au profit d'autres espèces d'intelligence, « artificielles » par exemple ? Notre double recommandation pour passer des démocraties aujourd'hui « horizontales » (par scrutin) aux démocraties « verticales » de demain (par consentement) est de :

- structurer les systèmes d'information politiques par « centres d'intérêt » permettant à chacun de faire entendre sa voix ;
- viser à ce que les intelligences artificielles de l'ère de la singularité technologique [1] comprennent elles aussi leur propre illusion de l'ego.

Suivent des recommandations pour la mise en place opérationnelle de ce nouveau modèle de gouvernance, avec notamment le passage de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* (DUDH) de 1948 à une *Déclaration Universelle des Droits des Êtres Sensibles* (DUDES).

## Description du modèle

### 1 - Clarifier l'éthique de l'humanité

Tout projet de gouvernance a intérêt à s'appuyer sur un objectif, un but à atteindre, l'éthique donc. Gouverner pour aller où ?

De plus, la mise en place de tel ou tel type de gouvernance dépend étroitement de l'objectif que la collectivité souhaite atteindre. Par exemple et de manière caricaturale, si la priorité est donnée au bonheur d'un seul individu, une dictature dirigée par cet individu pourrait convenir. Or, il se trouve que le monde contemporain n'est pas au clair sur sa priorité éthique, d'où la difficulté d'une gouvernance mondiale consensuelle, ou la difficulté à se mettre d'accord sur la définition des « risques catastrophiques mondiaux ». Les textes de Droit sont le lieu où s'explique l'éthique d'une société, en énonçant ce qui est *bien* et ce qui est *mal*. L'histoire des droits fondamentaux sur les derniers siècles atteste cette difficulté à définir un cap : le texte le plus récent et le plus consensuel, la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* de 1948 (DUDH), a abandonné le cap éthique du « bonheur » des *Droits de l'homme et du citoyen* de 1789 pour lui préférer le concept de « dignité », particulièrement équivoque et controversé.

Pour l'humanité, un tel choix de cap serait pourtant techniquement simple à formuler car l'histoire de l'éthique montre qu'il n'a existé que deux grandes priorités concurrentes sur longue période : soit *la reproduction de la vie*, vraisemblablement apparue il y a 100 000 ans, qualifiée de nos jours d'éthique « pro-vie » ; soit *l'allègement de la souffrance*, apparue il y a 2500 ans en Inde et en Grèce, puis disparue en Occident jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Miroir de la confusion éthique de notre temps, les valeurs retenues par le *Concours Global Challenges 2017* sont ambiguës voire contradictoires : veut-on y donner la priorité à la reproduction de la vie ou à l'allègement de la souffrance ? Il n'est pas possible de poursuivre simultanément deux priorités potentiellement en conflit.

Le règlement du concours indique « Valeurs fondamentales. Les décisions prises dans le cadre du modèle de gouvernance doivent être guidées par le bien de toute l'humanité... ». Mais le *bien de l'humanité* est un concept beaucoup trop flou pour servir de guide à une gouvernance : par exemple, certains estiment essentiel pour atteindre le *bien* la prohibition de l'avortement et du suicide assisté, là où d'autres pensent exactement le contraire. Ce règlement indique aussi que la mission est de « concevoir un modèle de gouvernance capable d'appréhender efficacement les menaces et les risques les plus urgents pour l'humanité » sans préciser outre mesure ce qu'il faut entendre par « risque » : risque de perdre la vie ou de souffrir ? Une définition du risque est suggérée [sur le site](#) de la Fondation [2] « La Fondation soutient que les risques du XXI<sup>e</sup> siècle – appelés « risques catastrophiques mondiaux » quand ils menacent la survie d'au moins 10 pour cent de la population mondiale... » qui laisse penser que l'éthique retenue donne la priorité à la vie. Mais il arrive régulièrement que 10 % de la population décède, sur chaque période de 10 ans par exemple, sans que cela soit considéré comme une catastrophe : l'absence d'immortalité est-elle si catastrophique alors qu'à notre époque l'espérance de vie « naturelle » dépend étroitement des investissements « artificiels » dans le domaine de la santé ? D'autre part, certaines situations peuvent être vues comme catastrophiques même s'il n'y a aucun décès, à l'exemple de la mise en esclavage de l'espèce humaine par une nouvelle espèce à l'intelligence « artificielle » supérieure qui, pire encore, pourrait rendre l'humain immortel. [Ailleurs](#) on lit aussi [3] « Sensibilisation aux Risques. (...) Le niveau de grandes souffrances humaines et le coût des vies humaines, par exemple, n'ont pas de valeur numérique en eux-mêmes », ce qui plaide pour la prise en compte de la souffrance.

Quelle est donc la priorité éthique visée par le *Concours Global Challenges 2017*, censée servir de critère d'évaluation des propositions ? Comment concourir sans cet élément crucial placé en critère numéro 1 du règlement ? Le mode de

gouvernance dépend étroitement de la priorité éthique retenue par la collectivité : pour la suite de la présente proposition, nous faisons l'hypothèse qu'un consensus mondial peut être trouvé, qui donnerait la priorité à l'allègement de la souffrance.

**Recommandation première** - Inciter les collectivités significatives, qui interviennent dans la gouvernance du monde (nations, organisations diverses), à approfondir le choix de leur priorité éthique, ce qui permettra de vérifier s'il existe un consensus sur la finalité ultime qui puisse servir de guide à une gouvernance mondiale.

## 2 - Quel est le meilleur mode de gouvernance ?

Nous postulons que le meilleur mode de gouvernance est celui qui aboutit aux meilleures décisions, c'est-à-dire celles fondées sur les meilleurs arguments disponibles, ce que la technique classique du scrutin ne garantit nullement. Les nombreuses raisons pour lesquelles le scrutin a peu de chances d'aboutir aux meilleures décisions ont été recensées par de multiples auteurs, notamment le fait qu'un électeur humain peut difficilement maîtriser tous les savoirs nécessaires à la prise de décision, et que la somme de votes individuellement rationnels peut conduire à une irrationalité collective.

La gouvernance optimale, fondée sur les meilleurs arguments disponibles, est donc essentiellement une question de gestion des connaissances. Techniquement, une modalité simple de prise de décision, qui s'appuie sur les meilleurs arguments, est la décision par consentement : une proposition est décidée si elle ne rencontre aucune objection.

**2ème recommandation** - Réduire au maximum la part du scrutin dans la prise de décision, pour lui préférer la décision par consentement.

## 3 - Les limites à la prise de décision par consentement

Il existe deux limites à une gouvernance fondée sur les meilleurs arguments, par consentement : les conflits de valeurs, insolubles par l'argumentation, et les zones d'indétermination des connaissances. Le consensus d'une collectivité sur sa valeur-racine, c'est-à-dire sur sa priorité éthique, est une condition essentielle pour aplanir les conflits de valeurs, d'où aussi l'importance pour une bonne gouvernance qu'une collectivité s'accorde sur sa priorité éthique. Quant à l'indétermination des connaissances, elle oblige à faire des paris.

**3ème recommandation** - Inciter les collectivités significatives, qui interviennent dans la gouvernance du monde (nations, organisations diverses), à approfondir le choix de leur priorité éthique, ce qui permettra de limiter les conflits de valeurs, qui font obstacle à la prise de décision sur une base argumentée.

## 4 - L'arbitrage aux limites de la connaissance et des conflits secondaires de valeur

Un point central de la décision par consentement tient à la valeur relative des arguments sollicités dans une prise de décision : un processus d'arbitrage est nécessaire en cas de désaccord sur cette valeur relative. Un tel désaccord correspond à une indétermination des connaissances validées collectivement. Cette indétermination des connaissances peut notamment porter sur l'évaluation des préférences des différents acteurs entrant dans le champ d'une décision et sur la façon d'agréger ces préférences individuelles : par exemple, quel serait le niveau précis d'allègement de souffrance pour l'acteur A et pour l'acteur B si telle décision était mise en oeuvre ? Est-il possible d'établir des niveaux collectifs de souffrance qu'il serait possible de comparer ?

Mettre au point un processus d'arbitrage aux limites de la connaissance et des conflits secondaires de valeur, consensuel, est le problème central à résoudre pour la mise en place d'une gouvernance reposant sur les meilleurs arguments. Différentes solutions ont été envisagées par différents auteurs, plus ou moins mixables : recours au scrutin

classique mais par étapes de filtrage successives, représentation de la population par échantillonnage plus ou moins aléatoire, sélection d'individus considérés comme particulièrement aptes à argumenter et décider (tests de compétences, réputation, expérience), délégation de pouvoir à des « administrations » animées par des « fonctionnaires » recrutés par concours. Le choix précis du mix opportun dépend du contexte et de la dynamique d'évolution de la culture décisionnelle.

L'ouvrage *Gouverner au XXI<sup>e</sup> siècle : la voie du milieu entre l'Est et l'Ouest* de Nicolas Berggruen & Nathan Gardels (Fayard, 2013) fait un rappel exhaustif des faiblesses de la technique du scrutin et recense ou imagine des alternatives qualifiées par les auteurs de « méritocratiques » (jugement de valeur auquel on préférera le concept davantage neutre de « gestion des connaissances »). Il est possible de concevoir à court terme un dispositif « d'arbitrage aux limites de la connaissance et des conflits secondaires de valeur » qui s'inspire de ces idées. La proposition générique des auteurs est : « un système de paliers où l'on trouverait au niveau local un gouvernement élu qui choisirait ses représentants dans les plus hautes sphères selon leurs compétences. Notre modèle est chapeauté par une "chambre basse" qui est elle-même placée sous l'égide d'une "chambre haute" non élue, composée de personnes "sages, expertes et expérimentées" ».

**4<sup>ème</sup> recommandation** - Mettre en place un processus d'arbitrage des décisions prises par consentement qui panache le plus grand nombre des solutions disponibles, en fonction du contexte : désignations d'arbitres par échantillonnage de la population générale, par sélection sur la base de tests de compétences, par nominations par des représentants des différentes nations, etc.

## 5 - Comprendre l'illusion de l'ego

Un autre point central tient à la capacité des individus participant à la prise de décision d'avoir comme objectif l'intérêt général plutôt qu'une vision égoïste et court-termiste.

L'existence pratique d'un tel « [voile d'ignorance](#) »[4], rendu célèbre par John Rawls, a des conséquences majeures, par exemple pour éviter la corruption des processus de décision, pour donner la même importance au futur qu'au présent et, de façon générale, pour accorder un égal intérêt à tous les patients moraux.

Techniquement, il est possible de mettre en place un tel voile d'ignorance en formant les individus à cette découverte scientifique faite il y a 2500 ans : *l'illusion de l'ego*. Cette découverte suggère que si la « conscience de soi » existe bien, le « soi » en lui-même est une chimère mentale résultant de l'évolution darwinienne des espèces. Bien que la « conscience de soi » soit un atout évolutionniste pour la reproduction des espèces qui en sont dotées, en revanche le « soi » de cette conscience est un concept dénué de cohérence logique.

Comprendre l'illusion de l'ego met mécaniquement fin à « l'égoïsme », au moins au plan cognitif, même si l'idée du « soi » qui surgit instinctivement de l'esprit est difficile à neutraliser totalement. Cette compréhension conduit logiquement à se soucier à égalité de toute souffrance dans le cosmos, dans le futur comme dans le présent : la conscience de « soi » peut alors s'élargir à l'universel de toute conscience (et de toute souffrance). Une parole bouddhiste exprime bien ce renversement de conscience, de l'individuel au collectif : « existe la souffrance et non celui qui souffre ».

Comprendre l'illusion de l'ego, et donc l'illusion du libre-arbitre, est un moyen très efficace pour aplanir les conflits de valeurs liés aux préférences individuelles, conflits qui peuvent exister même lorsqu'un consensus existe sur la priorité éthique de la collectivité dans son ensemble : comment obtenir un accord collectif sur la valeur relative des ressentis individuels ? Cela est plus facile si chacun fait l'effort sincère de se mettre à la place des autres.

À noter que la compréhension de l'illusion de l'ego joue aussi un rôle particulièrement important pour la réplication mémétique d'une éthique d'allègement de la souffrance dans la durée longue, à l'échelle des millénaires. En effet, comme toute résultante de la sélection darwinienne des espèces (d'organismes, de comportements ou de cultures), cette éthique est spontanément défavorisée par rapport à l'éthique de reproduction de la vie qui tend mécaniquement à

reproduire aussi bien la culture reproductive que son véhicule physique (via la reproduction physique des générations futures). Par contre, les humains qui auront compris l'illusion de l'ego auront aussi compris qu'il faut logiquement se soucier de toute souffrance dans le cosmos présent ou futur, comme de la « sienne » : de tels humains auront compris que leur propre « salut » implique qu'ils fassent tout leur possible pour que se réplique durablement l'éthique d'allègement de la souffrance, aussi longtemps qu'existeront des êtres sensibles.

Enfin, comprendre l'illusion de l'ego sera essentiel aux intelligences artificielles qui atteindront la singularité technologique et participeront probablement à la gouvernance mondiale, de manière à ce qu'elles se soucient à leur tour de toute souffrance dans le cosmos.

**5ème recommandation** - Enseigner l'illusion de l'ego, en priorité pour les populations qui participent davantage aux décisions collectives, qui sont davantage en position décisionnelle, dont d'éventuelles intelligences artificielles dans le futur.

## **6 - Une démocratie élargie à tous les êtres sensibles**

Un tel mode de gouvernance par consentement, fondé sur les meilleurs arguments et non sur le classique scrutin, est démocratique au sens où chacun peut participer à la discussion à égalité avec tout autre, y compris les « mineurs d'âges » exclus de nos jours par la technique du scrutin.

Il resterait démocratique même si la prise de décision se faisait de plus en plus en recourant à d'autres espèces d'intelligence qu'humaines : dans le futur il est possible que les décisions les plus cruciales soient prises par des intelligences « artificielles » tout en restant démocratiques si la voix de chacun pèse dans l'argumentation. Il s'agirait de passer des démocraties « horizontales » actuelles, par scrutin et centralisées, où tous les membres du collectif s'expriment en même temps sur le même sujet, à des démocraties « verticales », par consentement, où chacun peut s'exprimer dans le processus de décision, selon ses centres d'intérêt décentralisés, là où il se sent « expert ».

Un tel modèle de démocratie « verticale », par la gestion des connaissances, intégrerait parmi les membres du collectif les êtres sensibles non-humains, à partir du moment où il serait possible de tenir compte de leur opinion, notamment en améliorant la communication avec eux.

**6ème recommandation** - Dans une gouvernance fondée sur les meilleurs arguments, le scrutin n'est plus le mode privilégié pour l'application du principe démocratique « 1 homme 1 voix » : il pourrait même totalement disparaître. En contrepartie, il faut veiller à ce que la voix de chaque membre de la collectivité puisse s'exprimer, directement ou par représentation, dans le cadre de la gestion des connaissances : les systèmes d'information qui alimentent la discussion et la connaissance, notamment les réseaux sociaux, gagneront à être structurés par « centres d'intérêt » permettant une décentralisation de la prise de décision.

## **7 - Mise en place opérationnelle de ce nouveau modèle de gouvernance**

La progressivité dans la mise en oeuvre opérationnelle, en vue de l'acceptation par la population, est caractéristique des recommandations de la présente proposition de gouvernance mondiale, proposition transposable à tout autre niveau de décision (collectivités de plus petite taille).

Il est tout à fait possible d'abandonner progressivement la technique du scrutin, à tous les niveaux de la société, en favorisant systématiquement la technique du consentement, c'est-à-dire en installant en parallèle des dispositifs d'arbitrage consensuels. Mettre au point de tels dispositifs d'arbitrage - relevant de moins en moins directement d'un processus électoral - sera une question d'apprentissage, d'expérimentation, d'imagination, d'adaptation à l'évolution de la culture décisionnelle de chaque collectivité.

Il est également possible, en parallèle à l'abandon du scrutin et au consentement, de développer les deux autres activités indispensables à une gouvernance durable et fondée sur les meilleurs arguments :

- inviter les collectivités à approfondir leur choix de priorité éthique, et les y aider ;
- enseigner l'illusion de l'ego, en priorité pour les cercles décisionnels, puis en élargissant à toute la population.

### Recommandations pour la mise en oeuvre :

- pour clarifier l'éthique de l'humanité, viser la mise à jour de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* (DUDH) de 1948 par une Déclaration qui précise sa priorité éthique, que ce soit la reproduction de la vie ou l'allègement de la souffrance. Dans ce dernier cas il s'agirait d'une *Déclaration Universelle des Droits des Êtres Sensibles* (DUDES) [5] ;
- pour établir une paix perpétuelle, faire pression en vue d'une unité de commandement (démocratique) sur toutes les forces armées de la planète [5] ;
- pour réduire au maximum la pauvreté, les inégalités et les problèmes économiques, et favoriser la paix mondiale, faire pression pour l'instauration d'un revenu universel mondial (tel qu'il se met actuellement en place pour les réfugiés à horizon 2020, sous l'égide du HCR) couplé à « l'altruisme générationnel ». L'altruisme générationnel consiste à mettre fin à l'héritage économique *individuel* au profit d'un héritage *collectif* [5] ;
- améliorer la crédibilité des institutions de gestion et de validation des connaissances [6] ;
- faire urgemment pression pour répondre à la demande des individus en matière de régulation des naissances, afin de réduire les tensions liées au paramètre démographique qui risquent de faire obstacle à la mise en place sereine d'une gouvernance mondiale par l'exacerbation de toutes les difficultés ;
- créer au niveau de l'ONU une administration « prospective-stratégie » qui évalue les risques majeurs et qui soit force de proposition.

## Argumentation démontrant de quelle façon le modèle répond aux critères d'évaluation

### 1. Valeurs fondamentales

La présente proposition insiste sur l'extrême importance de préciser la priorité éthique, que ce soit au niveau de l'humanité ou du présent concours, condition d'un choix de gouvernance qui n'est pas réunie actuellement. Cette imprécision, qui résulte d'une insuffisante réflexion des collectivités humaines sur ce qui compte vraiment, est une raison majeure de la relative ingouvernance mondiale. Tant que cette réflexion n'aura pas été menée il est vain d'espérer atteindre, par telle ou telle gouvernance, un objectif qui n'est pas encore fixé. C'est risquer de voir encore longtemps l'attelage divergeant des uns qui se dirigent vers la droite pendant que les autres se dirigent vers la gauche. Un risque majeur est finalement que l'humanité veuille y aller, mais sans savoir où.

### 2. Capacité de décision

Le dispositif « d'arbitrage aux limites de la connaissance et des conflits secondaires de valeur » peut être réglé à volonté selon les souhaits de la collectivité, par exemple en terme de délai des prises de décision, la seule limite étant l'acceptabilité sociale.

### 3. Efficacité

Une gouvernance fondée sur « les meilleurs arguments en fonction des connaissances disponibles » peut prendre en charge n'importe quel type de questionnement. Beaucoup dépendra du réglage fin retenu pour le dispositif « d'arbitrage aux limites de la connaissance et des conflits secondaires de valeur ».

### 4. Ressources et financement

Une gouvernance publique est censée reposer sur un financement public plutôt que sur une aléatoire philanthropie privée. De manière rationnelle les États contemporains se fondent sur le principe de « non-affectation des ressources » : la masse globale de ressources dégagée d'un côté est répartie entre différents usages de l'autre, en évitant les affectations directes de certaines ressources pour certains usages.

S'agissant de dégager de telles ressources globales, « financées de manière équitable », notre recommandation est d'abandonner l'institution de l'héritage économique individuel, au profit de l'altruisme générationnel. Un tel dispositif est central à la fois pour dégager un surplus de ressources tout en réduisant la reproduction et l'accroissement des inégalités économiques, dont l'institution de l'héritage a été la cause principale sur longue période. [5]

## 5. Confiance et transparence

Dans un système de décision fondé sur les meilleurs arguments et la gestion des connaissances, les acteurs ont intérêt à la transparence radicale d'autant qu'ils seront passés par le « voile d'ignorance » auquel la compréhension de l'illusion de l'ego donne accès. Il va de soi que la gouvernance par consentement proposée ici repose sur la transparence quant aux arguments menant à une décision.

## 6. Flexibilité

La capacité d'auto-évolution d'un système de gouvernance est un enjeu absolument central, au risque sinon que tout se perde un jour. Il faut notamment anticiper qu'une rupture environnementale à horizon de quelques décennies conduise à la dislocation de la plupart des institutions collectives et rende difficile demain toute centralisation de la prise de décision et de sa mise en oeuvre. L'intégration culturelle profonde de la priorité éthique et la compréhension de l'illusion de l'ego - avec comme conséquence l'élargissement de la conscience de soi à la conscience universelle - sont cruciaux pour la résilience de la gouvernance. Si la majeure partie de la population résiduelle d'une planète dévastée a intégré la priorité éthique et compris l'illusion de l'ego, alors le maximum de chances sera réuni pour relancer une gouvernance en vue du "bien", à tous les niveaux décisionnels des futures collectivités humaines.

## 7. Protection contre l'abus de pouvoir

L'ultime moyen de contrôle et le moins coûteux, en vue d'éviter une corruption et une dérive d'une gouvernance, est que les acteurs de cette gouvernance aient parfaitement intégré la priorité éthique et compris l'illusion de l'ego.

## 8. Responsabilité

Dans le modèle de gouvernance proposé ici, il y a décision mais le moins possible de décideurs au sens classique du terme. Le véritable enjeu n'est donc pas tant la « responsabilité » que la prise en compte de la parole de chacun dans le processus de décision : c'est essentiellement une question d'accès technique au système de gestion des connaissances et d'élaboration des décisions. La décentralisation de la prise de parole par le biais des centres d'intérêt de chacun (démocratie verticale) facilite notablement cet accès.

# Références

Note 1 : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Singularit%C3%A9\\_technologique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Singularit%C3%A9_technologique)

Note 2 : <https://globalchallenges.org/fr/about/about-us>

Note 3 : <https://globalchallenges.org/fr/about/background>

Note 4 : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Voile\\_d%27ignorance](https://fr.wikipedia.org/wiki/Voile_d%27ignorance)

Note 5 : voir cette [lettre ouverte](http://algosphere.org/fr/?page_id=2248) de l'Alliance Algosphère à l'ONU ([http://algosphere.org/fr/?page\\_id=2248](http://algosphere.org/fr/?page_id=2248))

Note 6 : voir cette [prise de position](http://algorithmsphere.org/fr/?page_id=959#20140915b) de l'Alliance Algosphère ([http://algorithmsphere.org/fr/?page\\_id=959#20140915b](http://algorithmsphere.org/fr/?page_id=959#20140915b))